

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1909 - page 925

95 - Val-d'Oise

ASSOCIATIONS

Rectificatifs relatifs aux créations

Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise.

ASSOCIATION SOCKHNA ADAMA AÏCHE.

Objet : défendre les intérêts matériels et moraux des membres de l'association et d'animer la vie culturelle et associative ; satisfaire notre aspiration et celle de nos enfants à travers la culture ; faciliter l'échange interculturel entre différentes communautés ; se donner les moyens adéquats pour développer davantage la solidarité entre les membres de l'association et apporter un soutien moral et matériel en cas de difficultés.

Siège social : 5, passage du Petit Gris, 95800 Cergy.

Date de la déclaration : 6 janvier 2015.

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 1776, parue au *Journal officiel* n° 4, du 24 janvier 2015, page 377.)